


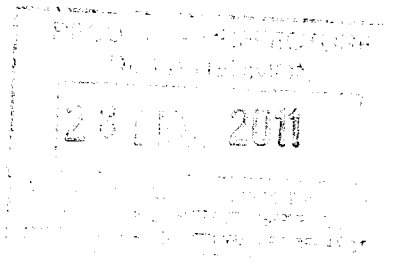
DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

<i>Élus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	ARRIVÉES	
KICHENIN Virgile	à 10 h 05	au Rapport n° 11/8-01
NAILLET Philippe	à 10 h 26	au Rapport n° 11/8-01
	DÉPARTS	
ASSABY Maximilien	à 10 h 05	au Rapport n° 11/8-01 (procurator à ORPHÉ Monique)
CHÉFIARE Claudine	à 10 h 34	au Rapport n° 11/8-03 (procurator à LOCATE Raziah)
ALBANY Christian	à 10 h 50	au Rapport n° 11/8-14
TROTET Maryse	à 11 h 01	au Rapport n° 11/8-20
LAURET Edmond	à 11 h 02	au Rapport n° 11/8-20 (procurator à PESTEL René Louis)
VELOUPOULÉ MERLO Nalini	à 11 h 22	au Rapport n° 11/8-22
LOCATE Raziah	à 11 h 27	au Rapport n° 11/8-23

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
26 DEC. 2011 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 46 sur 55.

LE MAIRE


Gilbert ANNET MAIRE



OBJET AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/ CP)
PROGRAMME 2012
BUDGET ANNEXE EAU

Les dotations budgétaires affectées aux opérations d'investissement peuvent comprendre des AP/ CP conformément aux dispositions de l'article L. 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.


Par délibération du 17 septembre 2011, le Conseil Municipal a modifié la programmation 2011 des opérations ouvertes en AP/ CP.

Je vous propose dans le présent rapport d'apporter les modifications sur les programmes antérieurs et les nouvelles propositions 2012 qui sont détaillées dans le tableau ci-joint.

Le montant des autorisations de programme pour 2012 s'élèvera à plus de 20,7 millions d'euros, ce qui portera leur total cumulé à 79,2 millions d'euros.

Les crédits de paiement correspondants seront portés pour leur part à près de 10 millions d'euros sur le seul exercice 2012.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **LE MAIRE**
Gilbert ANNETTE

OBJET **AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/ CP)
PROGRAMME 2012
BUDGET ANNEXE EAU**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/8-04 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

9 abstentions
(dont 3 votes par procuration)

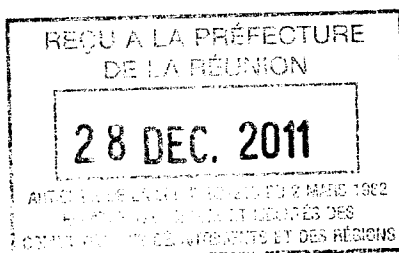
pour

↓
M. FOURNEL Dominique, Mme ALLIE Carmen,
Mme TROTET Maryse, M. BARDIERE Jean-Michel,
M. ALBANY Christian et Mme LOCATE Raziah

↓
autres présents et mandatés

Autorise le Maire à utiliser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement 2012 suivant le tableau présenté en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 26 DEC. 2011



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

BUDGET ANNEXE DE L'EAU
ANNEXE A LA DELIBERATION N° 11/8-04 DU 17 DECEMBRE 2011

Millésime AP	N° programme	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
			Montants AP votés antérieurement	BP 2012 Révision / création	Total voté	Crédits de paiement antérieurs à 2012	Crédits de paiement ouverts au titre du BP 2012	Restes à financer sur l'exercice 2013	Restes à financer au-delà de 2013
2010	042818	Ressource Forage du CERF	2 000 000	300 000	2 300 000	1 045 866	741 834	452 300	60 000
2010	042821	Ressource Nouvelle	4 400 000	-2 050 000	2 350 000	60 000	865 000	957 500	467 500
2010	042822	Traitement Station Bellepierre	7 600 000	14 400 000	22 000 000	151 582	328 418	330 000	21 190 000
2010	042824	Stockage	2 800 000	-200 000	2 600 000	677 609	199 641	150 000	1 572 750
2010	042825	Extensions Réseaux	4 000 000	4 000 000	8 000 000	1 309 054	2 312 946	2 178 000	2 200 000
2010	042827	Renouvellement Réseaux	9 900 000	123 000	10 023 000	5 908 852	2 093 909	2 015 461	4 778
2012	042834	Ressource Intercommunale	0	2 150 000	2 150 000	0	25 000	25 000	2 100 000
2012	042835	Renforcement Réseaux 2012-2015	0	2 000 000	2 000 000	0	280 000	550 000	1 170 000
		TOTAL AP REVISEES / CREEES	30 700 000	20 723 000	51 423 000	9 152 963	6 846 748	6 658 261	28 765 028

P.M. :	Montant global autres AP non mouvementées (*)	27 810 000	0	27 810 000	6 289 607	3 139 480	8 149 500	10 231 413
	TOTAL GENERAL	58 510 000	20 723 000	79 233 000	15 442 570	9 986 228	14 807 761	38 996 441

(*) cf. annexe au budget